



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE : INTERDICTION DE TOUT RASSEMBLEMENT VISANT A REALISER DES DEMONSTRATIONS DE TUNING ET RUNING LES 17, 18 ET 19 SEPTEMBRE 2021

Arras, le 16 septembre 2021

Depuis plusieurs week-ends, des rassemblements sauvages visant à effectuer des démonstrations de tuning et runing ont été constatés sur l'arrondissement de Béthune. Ces rassemblements automobiles ont engendré d'importants problèmes de sécurité, en raison de la réalisation par les participants de « drifts » (dérapages), de « burnouts » (accélération sur place visant à faire chauffer les pneus) et de courses de vitesse.

Afin d'éviter que cette situation ne se reproduise ce week-end, Louis Le Franc, préfet du Pas-de-Calais, a décidé, par arrêté préfectoral du 14 septembre 2021, **d'interdire tout rassemblement de véhicules, dont l'objectif est de réaliser des démonstrations de tuning et runing les 17, 18 et 19 septembre 2021 dans la zone industrielle Artois Flandres, notamment sur les secteurs suivants :**

- **Avenue de Londres à Douvrin ;**
- **Avenue de Sofia à Billy-Berclau ;**
- **Boulevards nord, est, sud, ouest, ainsi que les rues situées dans ce périmètre, sur les communes de Douvrin et Billy-Berclau ;**
- **Rue de la Paix (magasin Auchan) à Noyelles-les-Vermelles.**

Tout contrevenant à cette interdiction est passible de sanctions pénales prévues aux articles 431-9 et R.610-5 du code pénal.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecals](https://www.facebook.com/prefetpasdecals)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)